



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Siège : rue Sylvain Combes  
19000 Tulle

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le - 5 AVR. 2022

ID : 019-241927201-20220328-DCC22328\_1\_1\_41-BF

#### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MARS 2022

Membres	73
Présents	54
Pouvoirs	06
Votants	60
Exprimés	60
Pour	60
Contre	-

*L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit mars à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH Président,*

*Convocation de M. Michel BREUILH en date du 21 mars 2022*

*Nombre de membres en exercice : 73*

*Secrétaire de séance : M. Jérémy NOVAIS*

*Fonctionnement de l'assemblée régi par les termes de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 rétablissant certaines dispositions dérogatoires du CGCT visant à faciliter le fonctionnement des assemblées locales en période d'épidémie de Covid 19*

#### Étaient présents :

Mesdames Christelle BIDAULT, Joëlle BLOYER, Emilie BOUCHETEIL, Odile BOUYOUX, Christèle COURSAT, Betty DESSINE, Christine DESARMENIEN, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Fabienne LATOUR, Christiane MAGRY-JOSPIN, Catherine MONS, Muriel REBUFFEL, Sophie ROY, Irène SERVIÈRES, Stéphanie VALLEE

Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Marc BACHELLERIE, Eric BELLOUIN, Patrick BORDAS, Jean-Jacques BOSSOUTROT, Michel BREUILH, Pascal CAVITTE, Alain CHASTRE, Roger CHASSAGNARD, Ubald CHENOÛ, Bernard COMBES, Alain DELAGE, Francis DEVEIX, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Bruno FLEURY, Pascal FOUCHÉ, Henri JAMMOT, Bernard JAUVION, Jean-François LABBAT, Jean-Jacques LAUGA, Patrick LERESTEUX, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Florent MOUSSOUR, Jean MOUZAT, Alain PENOT, Jean-Pierre PEUCH, Daniel RINGENBACH, Marc ROUGERIE, Bernard SALLES, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX

Mme Audrey COURTOIS suppléante de M. Pierre-Marie CAPY

M. Thierry DUBOIS suppléant de Mme Béatrice GORON.

#### Avaient donné pouvoir :

Mme Annie CUEILLE à Mme Betty DESSINE

Mme Martine DUPIN de BEYSSAT à M. Xavier DURAND

Mme Sandy LACROIX à M. Bernard COMBES

Mme Stéphanie PERRIER à M. Fabrice MARTHON

Mme Marie-Amélie RIVIERE à M. Bernard JAUVION

M. Pierre COULOUMY à Mme Betty DESSINE

#### Étaient absents :

Mmes Anne BOUYER, Sylvie CHRISTOPHE, Valérie DUMAS, Josette VERDEYME, MM. Michel BOUYOU, Raphaël CHAUMEIL, Francis DEVEIX, Marc GERAUDIE, Serge HEBRARD, Grégoire HUGUE, Hervé LONGY, Jean-François ROCHE, Jean-François SALLES

**Objet : 1.1.4.1 Budget autonome « assainissement » : approbation du compte de gestion 2021**

#### **Le conseil communautaire,**

Vu le code général des collectivités territoriales, en particulier son article L.2121.31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu le budget autonome assainissement 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent,

Vu le compte administratif correspondant au budget autonome assainissement approuvé ce jour pour l'exercice 2021,

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

**SLO**

ID : 019-241927201-20220328-DCC22328\_1\_1\_41-BF

Vu le compte de gestion dressé par le Receveur correspondant au budget autonome assainissement 2021,

Vu la concordance entre le compte de gestion et le compte administratif,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Déclare que le compte de gestion correspondant au budget autonome « assainissement » 2021 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré le 28 mars 2022

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,



Michel BREUILH

Certifié exécutoire compte-tenu  
de la transmission en Préfecture - 5 AVR. 2022  
et de la publication/affichage le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture, via une requête envoyée au greffe du Tribunal Administratif ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

## Résultats budgétaires de l'exercice

27000 - ASSAINISSEMENT TULLE AGGLO

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 702 838,57	4 677 586,33	8 380 424,90
Titres de recette émis (b)	2 185 518,56	5 619 118,44	7 804 637,00
Réductions de titres (c)		1 355 760,31	1 355 760,31
Recettes nettes (d = b - c)	2 185 518,56	4 263 358,13	6 448 876,69
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 702 838,57	4 677 586,33	8 380 424,90
Mandats émis (f)	1 383 875,01	4 304 216,66	5 688 091,67
Annulations de mandats (g)		374 244,50	374 244,50
Depenses nettes (h = f - g)	1 383 875,01	3 929 972,16	5 313 847,17
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	801 643,55	333 385,97	1 135 029,52
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

SLOW

ID : 019-241927201-20220328-DCC22328\_1\_1\_41-BF

22/61

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

27000 - ASSAINISSEMENT TULLE AGGLO

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial ASSAINISSEMENT TULLE AGGLO Investissement Fonctionnement	58 318,73 319 536,47 377 855,20	72 626,14 72 626,14	801 643,55 333 385,97 1 135 029,52		859 962,28 580 296,30 1 440 258,58
<b>Sous-Total</b>	<b>377 855,20</b>	<b>72 626,14</b>	<b>1 135 029,52</b>		<b>1 440 258,58</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>377 855,20</b>	<b>72 626,14</b>	<b>1 135 029,52</b>		<b>1 440 258,58</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>					

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 019-241927201-20220328-DCC22328\_1\_1\_41-BF

233/61